



De la part de : **DOLORES CAILLIOT**

DESTINATAIRE : **COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS  
SEINE OISE  
Agnès GEFFROY**

Date et heure d'envoi : 10/01/2022 08:19:03

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72728696**

## ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son Président Patrick LELIÈVRE , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE - 1ER AVIS (parution le 26/01/22)  
enquête publique du zonage d'assainissement  
collectif et non collectif des communes de  
Medan, Poissy et Villennes-sur-Seine**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**LE COURRIER DES YVELINES**

**YVELINES**

**Le 26/01/2022**

Patrick LELIÈVRE  
Président



**COMMUNAUTÉ URBAINE  
GRAND PARIS SEINE ET OISE**

**Avis de mise à enquête publique du zonage  
d'assainissement collectif et non collectif des  
communes de Medan, Poissy et Villennes-sur-Seine**

**1ER AVIS**

Le Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise informe les administrés des communes de Medan, Poissy et Villennes-sur-Seine, qu'en exécution de l'arrêté ARR2021\_102 du 22 décembre 2021 du Président de la CUGPSEO, le zonage de l'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 32 jours, du samedi 12 février 2022 à 9 h 00 au mardi 15 mars 2022 à 17 h 30 inclus.

M. Michel FAURE assurera les fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

Un dossier sera déposé au siège de la CUGPSEO et dans chacune des mairies, aux jours et heures habituels d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à M. le commissaire enquêteur au siège de la CUGPSEO, Auto-neum, rue des Chevries à Aubergenville (78410), lequel les annexera au registre d'enquête.

Les pièces du dossier, ainsi, que l'avis d'enquête, seront également consultables pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la CUGPSEO à l'adresse suivante : <https://gpseo.fr/communaute-urbaine/lorganisation-administrative/les-enquetes-publiques>.

Des informations complémentaires sur le projet soumis à enquête publique pourront également être demandées par courriel à l'adresse électronique suivante :

[Enquetepublique.zonageassainissement@gpseo.fr](mailto:Enquetepublique.zonageassainissement@gpseo.fr)

Le commissaire enquêteur recevra aux jours et heures suivants :

- À la mairie de Poissy (78300) place de la République :

Le samedi 12 février 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 et

Le mardi 15 mars 2022 de 13 h 30 à 17 h 30

- À la mairie de Medan (78670) 18, rue de Verdun :

Le mercredi 16 février 2022 de 9 h 00 à 12 h 00

- À la mairie de Villennes-sur-Seine (78670) 36, avenue Foch :

Le samedi 12 mars 2022 de 9 h 00 à 12 h 30 afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au Président de la CUGPSEO dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public au siège de la CUGPSEO et des mairies concernées et sur le site de la collectivité pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.